

...et parkings

De par sa configuration et son attractivité touristique la ville de Ribeauvillé souffre d'un déficit chronique de places de stationnement. Rien que dans la Haute Ville on recense une carence de 250 emplacements.

S'il n'est pas possible de créer de nouvelles places dans le cœur historique de la cité, la municipalité affiche la volonté de créer des parkings de proximité. Certains sont en phase d'achèvement, d'autres sont en cours de réalisation et d'autres sont programmés à plus ou moins long terme.

Les parkings satellites seront gratuits pour les usagers. Les nouveaux parkings de proximité immédiate seront payants, après une première heure gratuite, afin d'assurer une rotation des véhicules et favoriser ainsi les commerces du centre ville.



Le parking rue Klée : un parking en cours d'achèvement

Après décision du Conseil Municipal, la Ville a acquis le terrain situé à l'emplacement de l'ancienne entreprise Brutschi, rue Klée.

Suite à la démolition des hangars et après une étude géotechnique, il s'est avéré nécessaire

de conforter le coteau argileux à l'arrière des murs restants et les murs eux-mêmes, pour éviter un effondrement. La technique utilisée consiste à ancrer à différentes hauteurs des tirants en acier afin de lier murs et terre.

L'ensemble a été habillé d'une paroi de 25cm d'épaisseur en béton projeté avec une finition en crépi rustique. Un aménagement paysager avec collecte des eaux de pluie complète l'en-

semble qui dégage ainsi 23 places de stationnement dont une pour personne à mobilité réduite.

Le parking étant à proximité du centre ville, il faudra impérativement fluidifier le stationnement en évitant les voitures «ventouses». Une heure de stationnement sera donc gratuite et un horodateur sera mis en place pour le stationnement au-delà de cette durée.

Le parking Hofferer : un parking en cours de réalisation

Dans l'esprit du projet municipal «Bien Vivre à Ribeauvillé», une vaste opération de création d'une centaine de places de stationnement se concrétise peu à peu rue du 3 décembre.

La ville a acquis en 2006 un terrain de 34 ares auprès de M Hofferer. Les travaux préliminaires offrent déjà quelques places de stationnement. Compte tenu de la configuration du terrain ce parking sera délimité par des murets en pierres de 50 cm de haut, similaires à ceux du vignoble surplombant la commune. Cet aménagement s'intégrera parfaitement dans le paysage.

Sa grande capacité rendra service aussi bien aux riverains qu'aux visiteurs qui apprécieront sa gratuité.



Le parking de la Hohlegasse : un parking programmé à moyen terme

La ville est déjà propriétaire de parcelles situées au lieu dit Hohlegasse, non loin de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (75, rue du 3 Décembre).

Le Conseil municipal étudie l'acquisition de nouveaux espaces contigus afin d'aménager dans le haut de la rue du 3 décembre un grand parking de proximité pouvant desservir la Haute Ville à l'aide d'une nouvelle passerelle enjambant la Streng.

Cette opération d'envergure pourrait résoudre en partie l'engorgement chronique de ce quartier qui s'est embelli avec les travaux de rénovation urbaine de ce printemps.



Le parking des Ménétriers : un parking programmé à court terme

Sans que cela coûte à la collectivité, la commune est devenue propriétaire d'une parcelle de 4,60 ares, qualifiée de «bien sans maître», après recherche infructueuse d'héritiers. Déjà propriétaire de la parcelle voisine, elle a choisi de l'aménager en parking en priorité.

Situé à la hauteur du chemin des Ménétriers, partiellement rénové, cet emplacement dégagera une vingtaine de places et aura un accès piétonnier direct avec la ville, via la rue du Pont de la Couronne.

Les travaux ont débuté depuis quelques jours.

Le Budget 2008

Avec un volume de dépenses d'investissement supérieur aux charges de fonctionnement, la ville apporte une fois de plus la preuve de son dynamisme en matière d'emploi et de son rôle d'acteur économique de poids. Elle injectera cette année encore plus de 8 millions d'€ dans l'économie locale pour les seules dépenses d'investissement.

Le 14 avril dernier, le conseil municipal nouvellement élu a posé la première pierre de son action en votant le budget primitif de l'année 2008. Ce budget lui donne les moyens de réaliser une partie de son programme.

On retiendra que l'année 2008 verra l'aboutissement de grands projets qui, d'une part, contribueront à l'amélioration de la qualité de vie, et d'autre part favoriseront une dynamique en vue de maintenir un tissu économique créateur d'emplois et de diversité.

Cette volonté se traduit notamment par un programme de voirie ambitieux (voir pages 6 à 9).

Outre les dépenses traditionnelles destinées à l'achat de matériel, il est prévu :

- de réaliser pour près de 100 000€ de travaux dans les diverses écoles **1**
- de réaliser des travaux au gymnase notamment la réfection du sol de la grande salle de sport **2**
- d'installer les agrès du skate parc **3**
- de rénover la maison du Altenholtz pour en faire la maison de la nature et un rucher école **4**
- de lancer les études pour la réhabilitation de la mairie (voir article pages 13 à 16)
- de poursuivre les travaux de voirie dans la ville haute (voir article page 7)
- de lancer le chantier du centre d'activités équestres **5**

■ une réflexion est d'ores et déjà engagée sur la poursuite des travaux d'embellissement et d'aménagement du rempart de la Streng pour prolonger l'aménagement réalisé en 2006-2007 **6**

■ l'implantation d'autres aires de jeux est à l'étude.

■ l'acquisition d'oeuvres d'art pour enrichir notre patrimoine est programmée. A ce titre, la ville vient d'acquérir 2 tableaux : l'un représentant Monsieur Mathis KROEBER natif de Ribeauvillé prévôt d'Alsace à Ste Marie Aux Mines (1790), l'autre représentant son épouse. Ces deux tableaux après restauration trouveront tout naturellement leur place dans un bâtiment municipal où ils seront mis en valeur.

La politique de maîtrise de la dette engagée depuis 2001 se poursuit. Dans la foulée les conseillers ont également décidé que les TAUX d'IMPOSITION NE BOUGERONT PAS et RESTERONT donc à leur NIVEAU DE 1997.





Et comme toujours il y aura des opérations de réfection de rues, et de trottoirs. Des crédits seront affectés à la voirie rurale pour l'entretien et la réfection des chemins ruraux. Il y aura également des travaux d'amélioration de l'éclairage public. On verra aussi l'ouverture de la Maison du Patrimoine **7** qui réunira sous le même toit, la recherche historique, les archives et la bibliothèque. **8**

Enfin, les nouveaux conseillers ont décidé de faire un effort particulier en faveur des animations et des manifestations organisées par la ville tout au long de l'année : un budget spécifique y est consacré. **9**



Conseil Municipal des Enfants



Carnaval des enfants

Le matin du jour J une partie des conseillers est allée récupérer des gâteaux et des bonbons chez les commerçants de Ribeauvillé. Pendant ce temps, l'autre partie s'est occupée de décorer le kiosque à musique du Jardin de ville. Les conseillers se sont déguisés sur le thème «d'Astérix et Obélix aux jeux olympiques» et nous avons réalisé un gros sanglier en carton pour être brûlé à la fin du défilé. Rendez vous était donné à tous les enfants place de la République.



A partir de 14 heures 30, la foule commençait à s'agrandir d'enfants vêtus de déguisements colorés. Avant de nous joindre au groupe, nous nous sommes rendus à la Maison de retraite faire un petit coucou aux personnes âgées, elles étaient très contentes. Le défilé fini nous nous sommes tous retrouvés au Jardin de ville autour d'un grand goûter, c'était super. Un grand merci aux commerçants pour leur participation.

Tom CHRIST

Sortie au cinéma Rex

Pour faire suite au Carnaval Mauricette nous a invité au cinéma voir « Astérix et Obélix aux jeux Olympiques ». Nous étions venus déguisés en gaulois et romains, c'était marrant les autres enfants nous regardaient surpris. A cette séance il y avait beaucoup de monde au moins 150 personnes, parents et enfants. Grâce à l'association Interludes, le prix de la séance était de 3 euros comme avec notre passeport. Nous étions très contents pour



Monsieur SCHMITT le directeur du cinéma. A la fin du film toute la salle a applaudi. Nous tenons beaucoup à « notre » cinéma et à son ambiance, on y retrouve toujours un copain, un voisin.

Justine CHAPELLE

Sortie au bowling

Grâce à Monsieur Mathern et Monsieur Frantz Jeannot nous avons eu des entrées gratuites pour le Bowling de Colmar comme cadeau de fin d'année c'était sympa. Monsieur le chauffeur Thierry nous y a emmené avec le bus de la ville plus la voiture de Mauricette. A l'aller on



était assez calme. Arrivés au bowling tous les enfants étaient très joyeux. Nous avons dû enfiler des chaussures spéciales. Une fois devant les pistes on entendait «Strike, Spear». Tout le monde était heureux. Les parties terminées, le directeur du Bowling, Monsieur Mathern nous

a offert un goûté Glace plus boisson. Mauricette nous a encore laissé jouer puis nous nous sommes réunis pour le départ, mais cette fois les garçons étaient très bruyants, Monsieur le chauffeur Thierry les a un petit peu grondés. Merci encore à Monsieur Mathern directeur du Bowling et Monsieur Frantz Jeannot qui nous ont permis de passer un super après midi.

Sarah BOEHRER

Boum de la solidarité

Nous nous sommes tout d'abord retrouvés le samedi matin pour préparer et décorer avec une multitude de ballons le caveau de la mairie. A 14 heures, nous avons accueilli nos invités, chacun apportant un cadeau destiné au Secours Populaire. Cette vendange de présents a été très fructueuse. Nous avons écouté de la musique, les danseurs se pressaient sur la piste notamment pour la country puis certains ont présenté des spectacles de danse et



de magie. Ces activités creusent..., un superbe buffet de grands et petits gâteaux de toutes formes et de succulentes crêpes (quelques brûlures superficielles en témoignent) accompagné de boissons, a eu raison des appétits les plus féroces. La boum était géniale. Tout en faisant la fête, nous pensions aux enfants qui allaient recevoir ces cadeaux.

Marie LLORENS et Léa TRIQUET

La Mairie de Ribeauvillé

L'Hôtel de Ville de Ribeauvillé est l'un des monuments emblématiques de la Cité des Ménétriers dont la construction remonte aux années précédant la Révolution.

A cette époque les attributions dévolues à ce bâtiment n'étaient pas les mêmes qu'à l'heure actuelle. L'administration communale était alors fort réduite et sous la dépendance de la seigneurie.

Au fil des siècles le bâtiment a dû se restructurer et s'agrandir pour répondre aux exigences d'une gestion communale de plus en plus complexe.

En 2008, nous sommes à nouveau contraints de repenser la fonctionnalité des lieux pour nous adapter aux besoins d'une administration locale moderne.

Il nous paraît important de retracer l'histoire de ces lieux chargés d'histoire, pour connaître le passé et mieux appréhender l'avenir.

Dossier à conserver



L'Hôtel de Ville en 1887

Les anciennes mairies

Au moyen-âge, la Constitution municipale est la marque d'une certaine influence des habitants d'une ville dans la gestion d'une commune.

A Ribeauvillé, un document daté de 1325 atteste d'un «Schultheiss» assisté d'un Conseil, aux cotés du seigneur. C'est la première mention de la participation des bourgeois aux affaires communales. Ils disposent d'un sceau qu'ils apposent au bas des documents officiels.

Au cours de ce siècle, il est fait mention d'une «Herrenstube» à l'emplacement de l'actuelle auberge du Cerf. Les nobles et les bourgeois de la Cité se réunissaient en ce lieu pour débattre des problèmes de la ville. Le nom de Herrenstube s'appliquait à la fois au bâtiment

et aux personnalités composées de nobles et de bourgeois qui y tenaient réunions. Le seigneur lui-même fréquentait parfois le local. Mais dans la gestion des affaires de la Cité le dernier mot revenait toujours au seigneur.

En 1453, fut édifié un nouvel Hôtel de Ville à l'intersection de la Grand Rue et de la Fraessgasse (actuelle rue de la Fraternité). Les membres du Magistrat prirent l'habitude de s'y réunir pour régler les affaires communales et tenir leurs audiences régulières de justice.

Mais au cours du 18^{ème} siècle ce bâtiment était considéré comme vétuste. Les conseillers ne pouvaient plus tenir leurs audiences avec sûreté.

Il a été décidé de construire un nouvel Hôtel de Ville et l'ancien fut vendu à J.D Kress pour une somme de 2 100 livres.

En 1892, cette ancienne mairie fut détruite par un incendie et ne fut plus reconstruite dans son ancien état. Seul subsiste un cartouche daté de 1544 au-dessus du linteau de la porte d'entrée qui témoigne de l'ancienne destination de cette maison.

Le projet de construction d'un nouvel Hôtel de Ville

Les membres du Magistrat élaborèrent un cahier de charge relativement précis. Ils souhaitaient notamment un bâtiment disposant d'une salle de réunion «proportionnée au nombre d'habitants qu'il faut plusieurs fois de l'année assembler pour leur communiquer les ordonnances du Roy et de l'Intendant.»

L'endroit le plus favorable à la construction était naturellement la place du marché, au cœur de la ville.

En 1738, le hasard favorisa le projet du Prévôt puisque le cabaretier François Kauffmann s'appropriait à vendre le «Gasthaus zu Blume». Son prix d'achat était fixé à 8 000 livres de l'époque.

L'acquisition de l'ensemble des bâtiments suscita des critiques de la part des bourgeois qui s'indignaient de ne pas avoir été consultés.

La construction de l'Hôtel de Ville

Les affaires traînèrent car la municipalité souhaitait acquérir d'autres immeubles adjacents et procéder à la démolition des bâtiments existants.

Le prévôt chargea l'architecte et conseiller Jean-Baptiste Kaess, assisté de l'inspecteur des Ponts et Chaussées Jean-Baptiste Chassain, de dresser les plans du nouvel Hôtel de Ville. On s'accorda sur la construction de deux immeubles contigus : un bâtiment principal sur la place du marché et un bâtiment administratif dans la Kesselgasse (actuelle rue de la mairie). Le coût global était estimé à 25 800 livres.

L'entrepreneur Antoine Kohler fut chargé de la réalisation des travaux. Les hommes valides de la Cité furent réquisitionnés pour les corvées : creuser les fondations, acheminer les matériaux, monter les échafaudages, aider les maçons... En contre partie ils furent exemptés des corvées dues au Conseil Souverain.

Ce n'est que le 13 septembre 1773 que fut posée la première pierre à l'angle de la place du marché et de la Kesselgasse. Une boîte en étain fut scellée dans la pierre. Elle contenait diverses pièces de monnaie, le nom du seigneur et des membres du Conseil Municipal, des informations relatives aux cours du vin et du froment ainsi que l'état des récoltes de l'année.

Les travaux furent achevés durant l'été 1778 et l'Hôtel de Ville fut inauguré en grande cérémonie le 5 octobre. Entre temps l'architecte, ex conseiller, est devenu prévôt de la ville.

Le coût total s'élevait alors à 26 220 livres.

Après la révolution le siège administratif de la municipalité prit le nom de mairie.

Les particularités architecturales

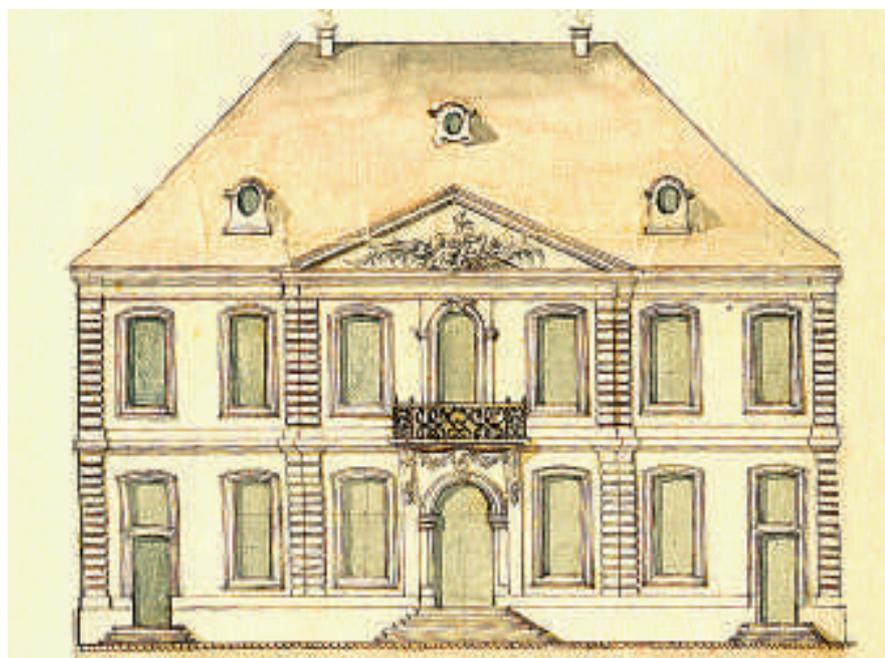
L'architecture s'apparente au style Régence des hôtels strasbourgeois construits au 18^{ème} siècle. On y retrouve le style de la résidence princière que Maximilien Joseph, Prince Palatin et Comte de Ribeaupierre, avait acquise à Strasbourg quelques années auparavant (actuelle résidence du Gouverneur Militaire de Strasbourg).

Le bâtiment offre un bel équilibre entre le goût français de l'époque et les traditions locales. On ne peut que rester admiratif et reconnais-

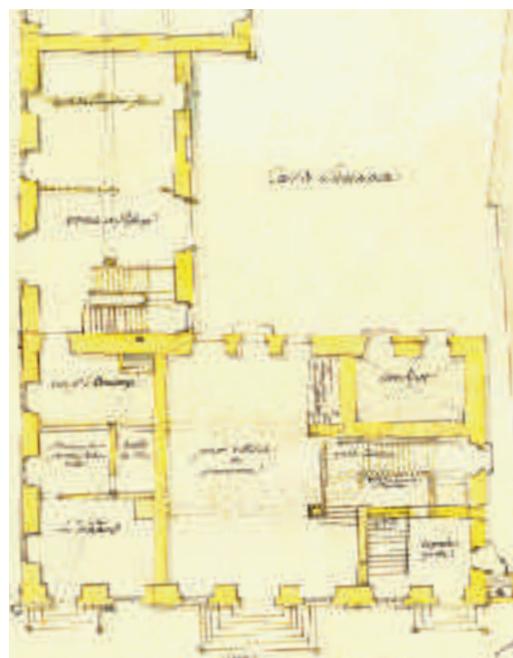


sant envers ce Prince qui n'aura oublié ni sa seigneurie, ni son rôle de représentant du Roi sur ses terres alsaciennes. Cette élégante construction est en briques

crépées avec des chaînages à refends. L'étage est coiffé de combles à la Mansart à deux rangées de lucarnes. Les fenêtres, au cintre légèrement arqué, sont sobrement moulurées et



1771 : plan de façade



1771 : plan du rez-de-chaussée (extrait)